

Premier Hackathon de l'audit organisé par la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes pour stimuler et accélérer la transformation digitale du métier de CAC

Le lauréat, Intelligent Audit a mis au point un outil informatique de nouvelle génération permettant aux commissaires aux comptes de réaliser des audits en temps réel.

*La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) a organisé le 12 juillet le **premier Hackathon de l'audit**. Ce concours, premier du genre dans la profession, a sélectionné cinq projets innovants destinés à valoriser l'analyse des données. A l'issue de la session de pitches, **les membres du jury ont récompensé parmi les cinq finalistes, la start-up Intelligent Audit, pour son outil informatique permettant de réaliser des audits en temps réel.***

Ce concours était ouvert aux étudiants et aux start-up et ce sont pas moins de 21 équipes porteuses de projet qui ont été accompagnées par un mentor commissaire aux comptes. Les 5 finalistes ont présenté leur projet devant un jury composé de commissaires aux comptes et d'entrepreneurs du numérique (Olivier Goy, président fondateur de Lendix, Frédéric Rocci Fondateur de Compta On line, Aude Fredouelle Journaliste chez mind Fintech, Matthieu Bouteiller, Président d'Easiware). Les gagnants ont reçu une dotation de 15 000 euros et une offre d'incubation pour que leur projet se concrétise et grandisse dans les meilleures conditions.

Le lauréat, Intelligent Audit a mis au point un outil informatique de nouvelle génération « Pi/2020 » qui permet aux commissaires aux comptes d'automatiser les tâches et de réaliser des audits en temps réel. Pour son créateur, Romain Badé, jeune commissaire aux comptes de 31 ans « *cette solution n'existait pas sur le marché jusqu'alors. Les CAC travaillent avec des logiciels pour documenter les audits mais aucun outil ne permettait d'automatiser les tâches* ». En conformité avec les normes françaises et ISA, 100 % sécurisé grâce au stockage dans la Blockchain, accessible 24h sur 24 et facile d'utilisation, leur outil permet d'automatiser les tâches et les demandes d'information en temps réel, aussi bien pour l'audit légal que contractuel. Il entend séduire 20 000 cabinets.

« *Les auditeurs seront libérés de 50 % de leur temps. Cela leur permettra d'évoquer les sujets « à risque » ou « significatifs » avec leurs clients, mais aussi de leur proposer des missions complémentaires. Ces services supplémentaires à forte valeur ajoutée permettront aux cabinets de maintenir des missions d'audit auprès des entreprises de petite taille* » détaille l'entrepreneur.

Pour assurer son développement, la startup souhaite aujourd'hui lever des fonds pour passer à la phase de test début 2019 et à la commercialisation courant 2019.

Cet événement, placé sous le signe de la transformation numérique, a également été l'occasion pour la CNCC de rappeler les enjeux et les défis actuels auxquels l'ensemble de la profession est confrontée. « *A travers cet événement, nous souhaitons œuvrer pour la collectivité*, explique Jean Bouquot, Président de la

CNCC. Tous les projets présentés sont à la fois innovants, porteurs de sens et prometteurs. C'est important pour nous de faire émerger de nouveaux concepts qui, à l'avenir, nous permettront de mieux traiter les données, d'exploiter l'intelligence artificielle ou d'explorer les possibilités de la Blockchain pour proposer de nouveaux services. En tant qu'institution, nous financerons ces projets et nous les accompagnerons pour les aider à grandir et à se développer. L'idée est de stimuler et d'accélérer la transformation digitale du métier des commissaires aux comptes et de mettre rapidement ces solutions à leur disposition. Nous souhaitons que ces projets soient prêts et utilisables pour nos prochaines Assises Nationales qui se tiendront les 29 et 30 novembre à Marseille. »

La CNCC souhaite, à travers ce Hackathon, accélérer la transformation numérique du métier de commissaire aux comptes. Parce que les clients et les partenaires de la profession comptable évoluent, celle-ci se doit de les accompagner avec des outils performants qui produisent des données en temps réel ou des data visualisations plus adaptées. La CNCC travaille également à la mise en place d'une plate-forme collaborative ouverte à l'ensemble de la profession et est en veille permanente sur les questions de cyber-criminalité.

Contact presse : I-Media - Isabelle Mauriac, +33 1 43 38 75 35 - +33 6 27 70 71 60, imauriac@imedia-conseil.fr